

Cette fiche de données de sécurité contient des informations dans le but d'aider les utilisateurs dans la compréhension des dangers potentiels ayant trait à ce produit, et d'apporter des conseils dans la gestion des risques
 Cette fiche doit être montrée et disponible pour tous ceux qui seront en contact avec le produit ou les personnes responsables de ce produit. Cette fiche signalétique a été réalisée selon SGH et adoptée en juillet 2003 par le Conseil économique et social des Nations Unies puis rendue effective aux Etats-Unis sous la norme OSHA Hazard Communication Standard 29CFR1910.1200, et applicable au Canada afin de satisfaire aux normes nationales légales selon SIMDUT (système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail). Elle renvoie aussi aux exigences OSHA courantes avec la classification aux normes NFPA et aussi à la classification canadienne SIMDUT en tant que part des arrangements de transition.

1. Identification du produit et du fabricant

Nom du produit: PATE DECAPANTE REDONE™ AVESTA 140
 Description: Pâte rouge contenant un mélange d'acides inorganiques forts et de sels pour le traitement de métaux.
 Date d'édition: 14.04.2008
 Fournisseur: Avesta Welding LLC
 10401 Greenbough Drive
 S tafford, TX 77477
 Etats-unis
 Tél. : 1 (281) 208-3300
 Fax : 1 (281) 208-3328
 E-mail : safety@avestafinishing.com

En cas d'urgence appelé CHEMTREC : **1 (800) 424-9300**
 En cas d'assistance non urgente : (800) 441-7343 or 716-827-4400

2. Identification des dangers

Le produit est considéré comme dangereux au contact avec la peau et les yeux, et par ingestion.

Cotes de danger de la NFPA : Santé = 3 Feu = 0 Réactivité = 0
 Cotes de danger de la HMIS : Santé = 3 Feu = 0 Réactivité = 0
 Classification SIMDUT : Classe D, Division 1A sur les produits toxiques, Classe E sur les produits très toxiques, corrosif.
 Classification SGH : DANGER
 Corrosif pour la peau, catégorie 1A
 Toxicité aigüe, catégorie 3
 Toxique à l'ingestion, toxique en contact avec la peau, toxique par voie d'inhalation. Peut causer de graves brûlures sur la peau et des lésions aux yeux.

Classification de l'UE C corrosif R35, T, toxique R23/24/25

En contact avec la peau et les yeux, le produit peut causer de graves lésions sans une intervention rapide de premiers soins. L'inhalation du produit vaporisé peut causer une irritation et des lésions graves sur les voies respiratoires. L'ingestion provoque des lésions

dans le système gastro-intestinal, et est toxique. A long terme, Il n'existe pas d'effets sur la santé connus pour les personnes exposés au produit.

Le produit n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement mais, en considération de la nature acide du produit, des précautions seront prises afin d'éviter le rejet direct du produit dans la nature.

3. Composition

No CAS	Composant	Teneur	Classe	WHMIS
7697-37-2	Acide nitrique	15-25%	Catégorie 3 Oxydant Catégorie 1 Corrosif	Classe C, matériau oxydant Classe E, corrosif
7664-39-3	Acide fluorhydrique	4 – 7%	Catégorie 1 Toxicité aiguë Catégorie 1 corrosif	Classe D, 1A très toxique Classe E, corrosif

Contient des sels métalliques dans l'eau avec additif organique et pigment rouge.

La classification énoncée dans cette section correspond aux ingrédients à l'état pur, et ne correspond pas à la classification de la préparation.

4. Premiers soins

Inhalation

Dans le cas d'une exposition par vaporisation ou fumée, aller à l'air frais. Dans le cas de signes d'effets négatifs, demander les conseils d'un médecin. Le traitement sera fonction des effets de l'exposition à l'acide.

Peau

Rincer immédiatement à l'eau froide et maintenir la surface affectée sous l'eau courante. Demander les conseils d'un médecin si l'irritation ou l'inconfort continu. Le traitement sera fonction des effets de l'exposition à l'acide.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Yeux

Rincer immédiatement à grand eau au moins pendant 5 minutes, et appeler un médecin. Le traitement sera fonction des effets de l'exposition à l'acide.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau, et boire une quantité d'eau limitée (500 ml). Demander les conseils d'un médecin immédiatement.

Avis au corps médical : traiter selon l'acide fluorhydrique. Dans le cas d'un contact, il est essentiel de prévoir des soins rapides.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Ininflammable

Méthode d'extinction

A la proximité d'un incendie, il n'existe pas de réactions négatives connues provoquées par une méthode d'extinction normale. A la connaissance, le matériau ne réagit pas aux méthodes d'extinction.

Dangers spécifiques (causés par le matériau ou la combustion des produits)

Les produits sujets à une combustion normale ne sont pas considérés comme un danger spécifique.

Précautions spécifiques pour les pompiers

Aucune

6. Mesures en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles

Faire quitter le personnel inutile du lieu du déversement ou du périmètre contaminé. Durant le nettoyage, faire en sorte que les vêtements de protection ne rentrent pas en contact avec la peau ou les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'écoulement du produit déversé ou l'eau de nettoyage dans les égouts ou les courants d'eau. Le produit dilué et l'eau de nettoyage seront récupérés dans un système d'eau impur pour ensuite être traités dans une station de traitement des eaux.

Méthodes de nettoyage

Les petits déversements (jusqu'à 5 litres) peuvent être rincés abondamment à l'eau et rejetés aux égouts. Si ce n'est pas possible, absorber avec un produit absorbant, tel que le sable, les sciures ou tout autre produit adéquat. Les résidus seront considérés comme résidus chimiques et versés dans des conteneurs appropriés et étiquetés. Dans le cas de gros déversement (plus de 5 litres), retenir le déversement et appeler le personnel formé à cet effet. Suivre les recommandations du fournisseur pour neutraliser.

Le périmètre contaminé sera lavé à l'eau.

7. Manutention et entreposage

Manutention

Aucune précaution particulière n'est nécessaire à l'exception de l'utilisation de lunettes protectrices, de gants résistants à l'acide et d'une combinaison. Pour de plus amples renseignements, voir section 8.

Entreposage

Entreposer dans leur conteneur d'origine à une température se situant entre 0 et 30 C. Aucune précaution particulière.

8. Contrôles d'exposition / Protection personnel

Acide fluorhydrique

OSHA Limite d'exposition permise (PEL) : 3 ppm (TWA), comme le fluor d'hydrogène.

AGGIH Valeur limite du seuil (TLV) : 3 ppm, seuil comme la fluorine.

DNEL n'est pas déterminé, mais il n'existe pas d'effets connus à long terme sur la santé

Acide nitrique

OSHA Valeur limite d'exposition (PEL) : 2 ppm (TWA), 4 ppm (STEL).

AGGIH Valeur limite du seuil (TLV) : 2 ppm (TWA), 4 ppm (STEL).

DNEL n'est pas déterminé, mais il n'existe pas d'effets connus à long terme sur la santé.

Protection respiratoire

Non requise dans des conditions normales de manutention. Utiliser quand même un local aéré afin d'éviter la formation de produit vaporisé ou de fumée.

Protection des mains

Il est recommandé d'utiliser des gants résistants aux acides lors de l'utilisation des produits acides. Changer les gants selon les recommandations du fabricant. Dans le cas où les gants seraient endommagés en cours d'utilisation, les retirer et laver vos mains avant de reprendre de nouveaux gants.

Protection des yeux

Utiliser des lunettes lors de l'utilisation du produit.

Protection de la peau

Il est recommandé d'utiliser une combinaison. La changer après utilisation ou contamination. La laver avant de la réutiliser.

Contrôles d'exposition de l'environnement

Aucune précaution particulière n'est requise lors de la manutention de petites quantités (moins de 5 litres). Dans le cas d'une manutention de produit en gros, prendre les précautions nécessaires afin d'empêcher un déversement dans les courants d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence:	pâte rouge
Point de congélation:	< 0° C
Point d'ébullition:	environ 100° C fluide – pour l'acide nitrique, passage à l'état gazeux à 50°-60°C
Densité relative:	1,3 – 1,4
Solubilité:	complète dans l'eau, pH 0
Point d'éclair:	> 100° C
Pression de vapeur:	libération de fumées d'acide possible, particulièrement à des températures élevées

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Le produit est considéré stable dans des conditions normales d'utilisation. Ne pas l'exposer directement au soleil ou à des températures élevées.

Produits à éviter

Le contact avec des produits alcalins et fortement oxydants ou des agents réducteurs.

Produits de décomposition dangereuse

Aucun connu

11. Renseignements sur la toxicologie

La préparation n'a pas été testée mais les effets peuvent être estimés en utilisant les critères retenus par SGH, et à travers les estimations de la Directive des préparations 2001/59/EC de l'Union Européenne. Les effets corrosifs sont présumés en considération du pH très bas.

Toxicité orale aiguë	Corrosif : considéré toxique lors d'une ingestion
Yeux	Causera des lésions graves car le pH est bas
Peau	Considéré comme corrosif pour la peau, SGH catégorie 1A
Sensibilisateur	Aucun des composants n'est considéré comme sensibilisateur
Inhalation	L'inhalation des vapeurs, de la vaporisation ou d'aérosol peut provoquer une irritation sévère des voies

respiratoires.
L'inhalation est considérée comme toxique.
Toxicité à long terme Aucun des composant n'est sur la liste CMR*

(*agents cancérigènes, mutagènes et agents toxiques pour la reproduction)

12. Renseignements écologiques

La préparation n'a pas été testée, mais il n'existe pas de raison pour que la préparation soit classée comme dangereuse pour l'environnement en considération des concentrations du produit présent. Le taux de pH bas peut causer des dommages locaux dans le cas où elle serait rejetée dans la nature.

Il n'existe aucun composant pouvant être considéré comme persistant ou bio-accumulatif.

13. Mise aux rebuts

Pour de petites quantités (< 5 litres), il est recommandé de diluer le produit avec une grande quantité d'eau avant de le rejeter à l'égout. On recommande un taux de dilution de 100. Pour des volumes plus élevés, les résidus seront traités comme des déchets chimiques dangereux et conforme à la législation locale. Demander conseils à votre agent local.

Les conteneurs seront rincés copieusement à l'eau et pourront être déposés comme déchets non dangereux.

Une neutralisation soigneuse est possible. Suivre les recommandations de votre fournisseur.

14. Renseignements sur le transport

Description propre à l'ONU et dénomination pour le transport :
LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (acide nitrique, acide fluorhydrique)
Classe danger 8, corrosif
Groupe d'emballage II
No ONU 2922

15. Règlements officiels

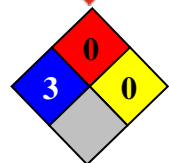
Classification SGH



DANGER
Corrosif pour la peau, catégorie 1A
Cause des brûlures graves de la peau et des lésions aux yeux



DANGER :
Toxicité aiguë, catégorie 3
Toxique à l'ingestion
Toxique en contact avec la peau
Toxique à l'inhalation



Cotes NFPA :

Santé = 3 Feu = 0 Réactivité = 0

Cotes HMIS

Santé = 3 Feu = 0 Réactivité = 0

SIMDUT



Classe D
Produit toxique
Division 1, produit très toxique



Classe E, corrosif

Classification de l'UE C corrosif, R35 T, très toxique, R23/24/25

16. Autres informations

Explications relatives aux phrases R de l'UE dans les sections 2 et 15.

R23/24/25

Toxique à l'inhalation en contact avec la peau et à l'ingestion

R35

Cause des brûlures graves

Lire les instructions avant d'utiliser le produit.

Changements apportés depuis la dernière révision : ceci est un nouveau modèle afin de remplir les exigences SGH.

Fabricant :

Avesta Finishing Chemicals

Lodgatan 14,

211 24 Malmö, Suède

Tél. : +46 (0)40 28 83 00